

DEC26121DAJ

Décision du 8 septembre 2026 portant fin au mandat de M. Raphaël AMADE en qualité d'agent comptable secondaire du Centre de recherche Occitanie-Toulouse et nomination de Mme Sandrine LAPORTE à ces mêmes fonctions

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-1 et R. 831-14,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu l'arrêté du 30 mai 2025 portant nomination de M. Stéphane GILLES en qualité d'agent comptable principal de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement à compter du 1^{er} juin 2025,

Vu la décision du 22 septembre 2022 portant nomination de M. Raphaël AMADE en qualité d'Agent comptable secondaire du Centre de recherche Occitanie-Toulouse à compter du 1^{er} octobre 2022,

Vu l'agrément du Ministre chargé des comptes publics en date du 28 juillet 2026,

Vu l'avis favorable de l'Agent Comptable principal en date du 7 septembre 2026,

Décide :

Article 1.

A compter du 1^{er} septembre 2026, il est mis fin au mandat de M. Raphaël AMADE, Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, en qualité d'agent-comptable secondaire du Centre de recherche Occitanie-Toulouse.

Article 2.

A compter du 1^{er} septembre 2026, Mme Sandrine LAPORTE, Inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, est nommée agent comptable secondaire du Centre de recherche Occitanie-Toulouse.

Fait à Paris, le 8 septembre 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

